



Papeete, le 5 février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité de suivi de l'Accord de l'Elysée

Conformément aux engagements du président de la République Emmanuel Macron, la ministre des outre-mer, Annick Girardin, et le président Edouard Fritch ont co-présidé ce mercredi 5 février le Comité de suivi de « l'Accord pour le développement de la Polynésie française » (Accord de l'Elysée) signé le 17 mars 2017.

La ministre et le président ont pu constater la bonne avancée de la mise en œuvre de l'Accord, dont plus de 70% des engagements, sont concrétisés ou en voie de l'être.

La ministre et le président ont tenu à rappeler l'importance de cet accord pour les Polynésiens, notamment en ce qui concerne les enjeux environnementaux et sociaux. Ils ont également rappelé que la construction des abris de survie est prioritaire afin de protéger les populations face aux conséquences du dérèglement climatique.

Au nombre des projets menés à leur terme figurent notamment la suppression de la notion de risque négligeable dans la loi Morin, la réhabilitation de la mémoire de Pouvanaa a Oopa, la mise en place du tribunal foncier, le soutien financier de l'État au service oncologie du CHPF, la construction du nouveau centre pénitentiaire de Tatutu ou encore la reconnaissance de la Polynésie française en tant que membre à part entière du Forum des Iles du Pacifique.

Une majorité des autres engagements présente un rythme d'avancement satisfaisant : accompagnement du suivi médical des anciens du CEP, soutien aux projets structurants, soutien à la filière de pêche, réhabilitation de Nuutania, rénovations d'internat, plan de développement des équipements sportifs, soutien à la transition énergétique...

Ce comité de suivi, tenu en présence des membres du gouvernement polynésien, a permis de réaffirmer les liens de confiance qui unissent l'État et la Polynésie française.

La signature prochaine d'un nouveau contrat de développement et de transformation permettra de relever ensemble les prochains défis du territoire.